

DIAPORAMA

L'École de Musique de Pully (EMP) offre aux écoliers, collégiens, apprentis et gymnasiens de la région la possibilité d'étudier un instrument, de suivre un cours d'initiation musicale Willems ou encore de solfège. Le point central est l'épanouissement par la musique et grâce à un enseignement de qualité.

Reconnue par la Fondation pour l'Enseignement de la Musique, l'EMP est subventionnée par la Commune de Pully, la Commune de Belmont, la Commune de Paudex et l'État de Vaud.



ORGANISATION DES ÉTUDES

La carrière d'un élève de l'EMP peut commencer tôt, avec des cours collectifs d'initiation musicale et la méthode Willems pour les enfants dès 4 ans.

Ensuite, l'élève choisit un instrument qu'il étudie dans des cours individuels, de 30 à 60 minutes. Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi un cours d'initiation à la musique avant d'entreprendre l'étude d'un instrument.

Le choix de l'instrument qui accompagnera l'enfant tout au long de ses études résulte idéalement d'un coup de cœur : musicien entendu en concert, sonorité ou répertoire.

Pour aider l'enfant à faire son choix de manière consciente, l'EMP propose un Parcours Découverte dont l'objectif est de permettre aux 6-8 ans de pratiquer 5 instruments différents avec des professeurs.

Les élèves passent régulièrement des examens qui leur permettent de bénéficier des conseils d'un jury, qui appréciera leur niveau comparativement aux exigences de l'Association Vaudoise des Ecoles de Musique (AVCEM). Ils obtiennent, à la fin de leur cursus, un certificat reconnu par celle-ci.

[EN SAVOIR PLUS](#)

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

L'EMP est une association à laquelle vous pouvez adhérer, surtout si vous souhaitez soutenir l'enseignement musical à Pully. La cotisation annuelle minimum est de CHF 30.-

Le Comité de l'EMP compte une dizaine de membres, dont :
Deux représentants de la Municipalité de Pully
Un représentant de la Municipalité de Belmont
Un représentant de la Municipalité de Paudex

L'administration de l'école est assumée par la direction, assistée par le secrétariat.
Une Commission Musicale donne les impulsions et trace les grandes lignes de l'orientation artistique et pédagogique de l'EMP. Elle :
Donne son préavis sur l'engagement de professeurs
Suit la qualité de l'enseignement et la bonne marche de l'école
Règle les problèmes d'ordre pédagogiques
Contrôle le bon déroulement des examens

Le financement de l'EMP est assuré par les cotisations des membres de l'Association, les écolages versés par les parents d'élèves et une importante subvention communale. Depuis 2012 et l'entrée en vigueur de la loi cantonale sur les écoles de musique, un système de subventionnement de l'État et des communes vaudoises, garantit la stabilité financière de l'école.

[EN SAVOIR PLUS](#)



VIE DE L'EMP

La musique est un art de communication et de partage. Il est donc intéressant de donner à nos jeunes musiciens l'occasion de faire apprécier leur talent. C'est pourquoi l'École et les maîtres organisent régulièrement des auditions auxquelles sont conviés les parents.

En juin, les classes de l'EMP se rassemblent à l'Octogone les classes et donnent ainsi l'occasion au public de prendre connaissance de l'ensemble du travail réalisé par les élèves et les professeurs.

Les maîtres encouragent également leurs élèves à travailler ensemble. Que ce soit pour la présentation d'œuvres au cours des auditions ou dans le cadre d'ateliers musicaux.

Ces cours d'ensemble (ateliers) ont lieu chaque année et sont destinés principalement aux élèves moyens et avancés. Différents ateliers à thèmes sont organisés suivant les inscriptions.

[EN SAVOIR PLUS](#)

Contact

École de Musique de Pully
Case postale 93
1009 Pully

41 (0)21 721 36 61
emp@pully.ch

Actualité



Inscrivez-vous à notre newsletter

adresse E-mail

[ENVOYÉ](#)



> Priscille Oehninger



> Franco Scalisi



> Nelly Flückiger



> Priscille Oehninger



> Franco Scalisi



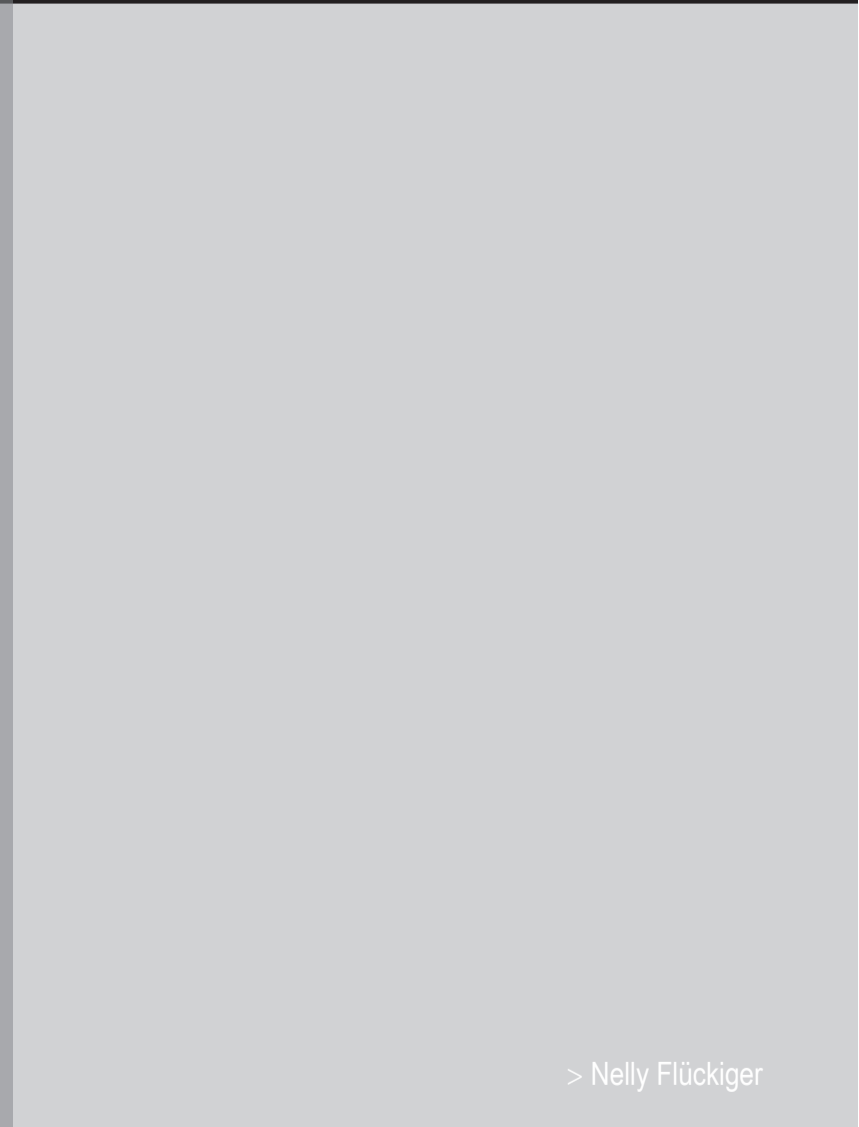
> Nelly Flückiger



> Priscille Oehninger



> Franco Scalisi



> Nelly Flückiger

Contact

École de Musique de Pully
Case postale 93
1009 Pully

41 (0)21 721 36 61
emp@pully.ch

Actualité



Inscrivez-vous à notre newsletter

adresse E-mail

ENVOYÉ

Priscille Oehninger

priscillew@romandie.com

Priscille Oehninger est née à Genève en 1982, c'est en 2008 qu'elle obtient son diplôme de Concert dans la classe de Bruno Pasquier au Conservatoire de Lausanne, après avoir eu son diplôme d'enseignement en 2005. Elle a travaillé parallèlement avec David Gaillard (alto solo de l'Orchestre de Paris) au Conservatoire d'Aulnays et avec Ettore Causa.

Musicienne freelance dans les orchestres professionnels de la région, elle a eu l'occasion de travailler sous la baguette d'Armin Jordan, Marek Janowski, Ton Koopman Jacques Mercier, Louis Langrée, Carlo Palleschi, ...

Passionnée de musique de chambre, elle est altiste d'Elixir Quartet, quatuor électrique avec lequel elle se produit et crée des spectacles. Priscille Oehninger collabore avec diverses formations d'horizons musicaux variés, allant du classique au jazz, en passant par la musique de scène, ce qui lui permet de jouer dans plusieurs festivals comme au Cully classique, Cully Jazz, Montreux Jazz, Festivals d'Avenches ou Festival du Jura.

Cours enseignés à l'EMP:

- Alto



> Priscille Oehninger

> Franco Scalisi

> Nelly Flückiger

Contact

École de Musique de Pully
Case postale 93
1009 Pully

41 (0)21 721 36 61
emp@pully.ch

Actualité



Inscrivez-vous à notre newsletter

adresse E-mail

ENVOYÉ